Image not found or type unknown

garde enfant, mère sans emploi

Par **sandresita74**, le **26/05/2009** à **10:05**

Bonjour,
je vis actuellement avec le père de ma fille; nous ne sommes pas mariés. La situation devient invivable et je souhaiterais me séparer. N'ayant pas d'emploi, ma crainte est que la garde de notre fille lui soit confiée. Merci de me venir en aide.

Par **jeetendra**, le **26/05/2009** à **11:13**

bonjour, comme vous habitez dans le département du Gard, prenez contact avec votre maison de justice et du droit, numéros ci-dessous, pour la garde de votre petite fille, courage à vous, cordialement

[fluo]Maisons de justice et du droit :[/fluo]

BAGNOLS/CEZE - 41 Rue Marc Sangnier : 04 66 39 65 15

NIMES - 19 Place Pythagore : 04 66 23 73 90

VAUVERT - Rue Emile Zola La Salicorne : 04 66 88 88 40

[fluo]Bureau d’aide juridictionnelle :[/fluo]

Pour assistance d’un(e) avocat(e)) en fonction de vos ressources

TGI ALES : 04 66 56 22 50

TGI NIMES : 04 66 76 47 00

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés